

Ensemble immobilier BNP Paribas - Paris

**50 %
d'économie
sur la puissance
installée**

Dans ce nouvel éco-quartier de la ZAC Claude Bernard à Paris, BNP Paribas a inauguré ses nouveaux locaux où une attention particulière a été portée à l'éclairage des postes de travail. Ce complexe, regroupant trois bâtiments aux architectures diverses, est destiné à accueillir un peu plus de 2 600 collaborateurs de la société.

Dès la conception de ce bâtiment, aujourd'hui labellisé THPE, la volonté du maître d'œuvre était d'allier la performance énergétique à l'ergonomie et au confort visuel des utilisateurs. Le choix s'est ainsi porté sur des lampadaires sur pied double tête à éclairage direct-indirect avec verre trempé de fermeture, développés et fabriqués en France.

Équipements	Puissance installée surfacique	Système de gestion centralisé
1 241 luminaires doubles 2 x 2 x 24 W en bureau paysager	8 W/m ²	Système d'allumage / extinction semi-automatique
152 luminaires simples 2 x 40 W en bureau individuel		

L'avantage de cette solution est multiple : les lampadaires à double tête orientable (une tête par poste de travail) permettent à chaque utilisateur d'adapter le niveau d'éclairage en fonction de ses besoins propres (qui varie en fonction des préférences de chacun, de l'âge, de l'activité, du moment de la journée...).

La configuration choisie, ainsi que l'utilisation de luminaires performants, permet d'offrir une puissance installée réduite : 8 W/m² car la lumière accompagne le poste de travail de façon utile. L'éclairage indirect équilibre les luminances de parois, afin d'éviter qu'elles ne soient trop ou pas assez lumineuses par rapport à la zone de travail, critère essentiel pour offrir un espace confortable à l'ensemble des collaborateurs, et assurer l'éclairage ambiant des zones de circulation.

Les luminaires intelligents sont équipés d'un simple dispositif électronique qui permet de détecter les signaux (microcoupures de tension) du système de gestion. Ceux-ci sont générés par une Gestion Technique du Bâtiment (GTB), intégrant une horloge qui permet notamment d'éteindre les appareils restés allumés après le départ des utilisateurs.

BNP Paribas, qui n'en est pas à son coup d'essai avec une installation d'éclairage de cette nature, sait par expérience que la puissance consommée est de 40 à 50 % inférieure à ce qu'elle serait avec une installation basique.

Cette technologie est une aide précieuse à la politique de maîtrise des économies d'énergies, et s'inscrit pleinement dans le cadre de l'arrêté du 25 janvier 2013 qui vise à limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie.

Pour aller plus loin, il existe des automatismes complémentaires simples grâce auxquels il est possible de réduire encore de 20 à 40 % la consommation d'énergie. Ils permettent de moduler l'éclairage en fonction de la présence des occupants et des apports de lumière du jour, apportant un éclairage juste à chaque instant



© Radian